

LE CASSIDEN

JUIN 2011



EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Sa famille a perdu un être irremplaçable... Deux générations d'enfants de Cassis, un entraîneur et un animateur hors pair... Les sportifs, un partenaire passionné et aventureux... Le milieu associatif, un complice de tous les instants. Tous ont perdu un ami précieux et formidable.

En mairie, où il travaillait depuis près de 20 ans, nous avons perdu un collègue apprécié de tous, adorable, disponible, discret, dont la compétence et le sens inné de la pédagogie resteront à jamais gravés dans les mémoires.

Sébastien D'Orso était un artiste, un rêveur, un homme rare, émérite.

Il a commencé sa carrière de fonctionnaire territorial le 1^{er} septembre 1992 en tant qu'animateur sportif.

Sa mission : enseigner le sport aux enfants des écoles de Cassis ; une passion pour lui. En mars 2010, ses compétences remarquables et son expérience le font passer chef de service en charge de l'enseignement sportif et des loisirs jeunes au sein du service des sports.

C'était un homme de terrain, un homme d'écoute, d'une immense gentillesse, d'une fine intelligence.

D'une classe et d'une élégance naturelle, il incarnait la joie de vivre, la bonne humeur et l'amour.

Sébastien D'Orso nous a quittés le dimanche 24 avril, il n'avait que 44 ans. Il aimait la nature, la mer, les enfants, le sport.

Cassis a perdu un de ses minots ; Cassis a perdu un Grand Homme, un jeune homme en or, médaillé d'argent de la Jeunesse et des Sports, professeur de judo et de rugby, qui donnait de son temps et de sa bienveillance à tous. Le premier sur le pont, attentionné, prêt à donner un coup de main, à sortir des sentiers battus.

Sébastien, nous n'oublierons jamais la bonté et la clarté de ton regard, la beauté et la franchise de ton si large sourire.

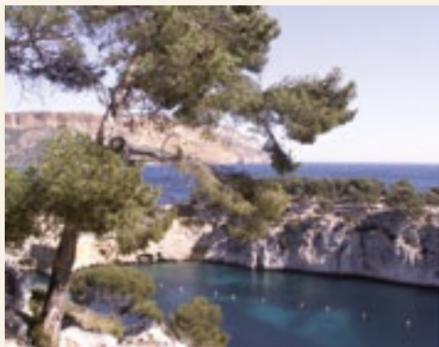
Il n'y a pas de mots pour décrire notre chagrin.

Tout l'espace gymnase et le futur city stade, entièrement voués au sport et à la jeunesse te seront dédiés. Ils porteront ton nom afin que les générations futures n'oublient jamais ton exemplarité, ta noblesse d'âme, ton immense charisme.

Danielle MILON
Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

LE PAVILLON BLEU FLOTTE SUR PORT MIOU



Créé par l'Office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe en 1985, le Pavillon bleu valorise chaque année les communes et ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de recherche et d'application durable en faveur d'un environnement de qualité. Cet écolabel sensibilise et motive les collectivités locales et gestionnaires de port afin qu'ils prennent en compte le critère « environnement » dans leur politique de développement économique et touristique.

Cette année le Pavillon bleu a été décerné à 84 ports de plaisance contre 77 l'an passé. La calanque de Port-Miou, qui n'est pas considéré comme un port mais comme un abri léger, obtient sa toute première labellisation.

C'est la première calanque de France à obtenir le Pavillon bleu !

La démarche lancée il y a trois ans a permis d'établir sur le site un diagnostic environnemental pour faire le point sur les actions à engager.

Progressivement la municipalité a mis en place plusieurs actions et notamment le tri sélectif des déchets avec un point de collecte dans la calanque, l'installation de trente bouées écologiques pour éviter aux bateaux de passage d'endommager l'herbier de posidonie. D'autres opérations permettent aujourd'hui de limiter la consommation d'eau avec un contrôle permanent des équipements et l'utilisation de pistolets et robinets avec limiteurs de débit.

Avec plus de huit agents employés à plein temps sur le site et pour mieux répondre aux attentes des plaisanciers, des sanitaires seront également installés en septembre prochain avec un raccordement au réseau principal. Cela permettra également d'enfouir les réseaux téléphoniques et électriques. Un effort qui fait aussi partie du respect de l'environnement, visuel cette fois.

Au-delà de ces actions clairement identifiées, l'esprit du Pavillon bleu c'est aussi un entretien permanent du site et une gestion pointue des places, un travail de chaque instant avec les quatre associations de plaisanciers dans la calanque. Enfin, la ville de Cassis s'est engagée à ne pas renouveler

les amodiations et pour éviter que des bateaux ventouses ne se dégradent, elle oblige les plaisanciers à sortir leur bateau à terre pour entretien au moins une fois tous les deux ans. Il n'y a donc que des bateaux entretenus à Port-Miou !

Certains éléments comme le retour de la grande nacre dans la calanque, le développement de la posidonie sont les signes d'une bonne gestion et du travail remarquable de l'équipe de Port-Miou, affirme Madame le Maire : « Ces points objectifs nous permettront de faire valoir que personne, mieux que la commune, ne peut prendre en charge cette gestion, et nous donneront des armes pour continuer à lutter contre l'intégration de Port-Miou au cœur de parc dans le cadre du projet de Parc National des Calanques ».

Le label est en poche pour un an. Port-Miou ne devra pas cependant relâcher ses efforts. La municipalité promet de mener les actions nécessaires afin que le pavillon soit renouvelé l'an prochain !



COLLOQUE DES EAUX DE BAINADE

Les 7 et 8 juin prochain, Cassis reçoit à l'Oustau Calendal, les 3èmes Rencontres nationales sur la « Qualité des eaux de baignade ».

A cette occasion, un grand nombre de professionnels et de politiques régionaux, nationaux et internationaux parcourront divers sujets liés à l'eau de baignade :

- La nouvelle Directive Européenne de 2006 ;
- La vulnérabilité des plages ;
- Les outils pour une gestion active des plages :
 - les méthodes moléculaires et de modélisation,
 - des témoignages sur la mise en place et l'application de la gestion active : la description des réseaux complémentaires.
- Les spécificités territoriales ;
- La gestion intégrée des zones côtières.

Ainsi, la municipalité rendra compte des investissements et des progrès effectués en la matière ces 3 dernières années sur Cassis.

Le colloque est réservé aux professionnels, mais sera ouvert aux questions du grand public le mardi 7 juin à partir de 18h.

Pour plus de renseignements : www.rencontres-eauxdebaignade.com

UN AVANT GOÛT DES FESTIVITÉS D'ÉTÉ

30^{ème} édition de la Fête de la Musique.



Le 21 juin, comme chaque année, nous fêterons la musique à Cassis, de la place de la République,

au quai des Baux, en passant par la Place Baragnon ou Mirabeau ou encore dans les petites rues du village... Aux groupes et musiciens cassisains qui souhaitent participer à la Fête de la Musique, merci de contacter l'association Cassis Organisation avant le 15 juin. cassisorganisation@gmail.com

La grotte Cosquer



Du 10 juin au 30 septembre, à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative (MEVA), la Ville de Cassis organise, pour

la 2^{ème} année consécutive, avec l'aimable concours d'Henri Cosquer, l'exposition « La Grotte Cosquer : itinéraire d'une découverte ». Une présentation très illustrée et complétée par la projection du film « Le secret de la Grotte Cosquer » pour partager pas à pas avec tous les amateurs, les émotions uniques d'un aventurier qui découvre un trésor inattendu.

Vernissage de l'exposition : le 10 juin à 18 heures, en présence d'Henri Cosquer.

Au cours de l'été, l'inventeur de la grotte présentera 4 conférences et animera deux visites guidées. Renseignements au 04 42 01 20 64

Wall For

Après le succès de l'édition 2010 qui accueillait l'artiste américain Peter Beard, l'association Wall For et la Ville de Cassis réitèrent cette année ce nouveau concept qui rend l'art naturellement accessible en investissant l'espace public.

Des manifestations artistiques qui mêlent musique, photographie et vidéo-projection et proposent aux spectateurs une expérience artistique unique.

Cet événement se déroulera en deux temps :

- Du 22 juin au 4 juillet, l'exposition « Sous les pas » : Les élèves des plus prestigieuses écoles européennes de photographie ont été

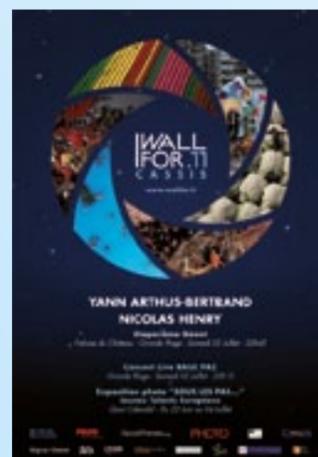
sélectionnés par un jury de professionnels pour s'exposer sur le port de Cassis. Cette exposition éphémère, installée à même le sol sur le décaissé du quai Calendal, présentera au public des photos imprimées sur dalles.

Une façon originale de promouvoir ces jeunes artistes en leur donnant un espace et un public.

▪ Le 2 juillet, à 22h45

Rendez-vous sur la grande plage pour la projection sur la falaise du château de photographies choisies de Yann Arthus Bertrand et Nicolas Henry.

A 23h, Raoul Paz, le cubain électrique et sans frontière, qui affectionne le mélange des genres invitera le public à danser sur l'esplanade Charles de Gaulle.



Les Fêtes de la mer



La Ville de Cassis perpétue la tradition avec les Fêtes de la mer. Le 25 juin, après un dépôt de gerbe en hommage aux disparus du sous-marin « le Protée », la soirée se poursuivra par une démonstration de joutes à 18h et le traditionnel apéritif offert par la Prud'homie de pêche de Cassis accompagné des danses du groupe folklorique Calendal. Puis la soupe au pistou sera servie place Baragnon autour du rituel feu de joie où le groupe Calendal, la Pastorale Maurel, les danseurs du Garlaban et les Grands Cabotins effectueront les danses traditionnelles de la Saint Jean, les danses « agraïres ».

Le 26 juin, place à la traditionnelle fête des pêcheurs, avec la procession des Prud'hommes portant la statue de leur Saint patron Saint-Pierre, la messe en l'église Saint-Michel puis la bénédiction en mer des bateaux et l'hommage aux marins disparus. Une fête se terminant toujours autour d'un bon plat traditionnel, une sardinade sera proposée promenade Aristide Briand et animée par le groupe folklorique Santa Maria.

RUBRIQUE DE L'OPPOSITION

Sur la grande plage, abandonnés...

Quelle bonne idée que la rénovation de la grande plage de Cassis ! Ce n'est certainement pas un monument historique mais, compte tenu de son emplacement, de sa fréquentation, elle est un symbole fort de Cassis.

Il est donc satisfaisant de voir des établissements investir dans l'amélioration de l'accueil sur cette plage. On aurait aimé que la Mairie de Cassis en fasse autant...

Sur la grande plage, abandonnés dans un préfabriqué standard, les malheureux surveillants de baignades sapeurs-pompiers, garants de la sécurité devront rester dans des locaux précaires accueillant les victimes d'insolation, de méduses, de coups de soleil et autres problèmes parfois plus graves. La pérennité de l'action des surveillants de baignade ne pouvant être remise en cause, pourquoi ne pas leur offrir des locaux en adéquation avec les améliorations en cours de la plage ? Ils n'ont pas la possibilité de se plaindre, nous la prenons pour eux, en espérant être écoutés.

Enfin, nous sommes ravis de constater que nos rubriques entraînent des réponses « transparentes » dans le Cassiden... Cependant des éclaircissements supplémentaires s'imposent afin de donner des réponses précises aux problèmes soulevés. L'information publique ne peut se contenter d'approximation. Voltaire disait « Je suis comme les petits ruisseaux ; ils sont transparents parce qu'ils sont peu profonds. »

« Ensemble pour Cassis »
J.Boyer, C.Marechal, M.Signouret.

La liste «Vivre Cassis Autrement» n'a pas utilisé l'espace que nous lui réservions.

QUE FAIRE PENDANT L'ÉTÉ À CASSIS ?

Entre farniente et shopping, apéro (avec modération !) et coups de soleil, il y a grand nombre d'activités, nouvelles ou méconnues, sportives et aquatiques, pour les enfants, les adultes, à découvrir en famille ou entre amis ! Nous vous proposons un petit tour d'horizon très peu exhaustif des activités de plein air, à pratiquer pendant la saison estivale.

Les colonies



3 tranches d'âge, trois formules :

- Pour les **6-10 ans** : Val Cénis ;
- Pour les **11-13 ans** : la magie des parcs ;
- Pour les **14-17 ans** : les petits cowboys en roulotte.

Nous vous rappelons que la municipalité prend en charge 50% des frais ; les 50 % restant sont à la charge des familles et calculés selon le quotient familial.

Les activités pour les enfants

Du lundi 4 juillet au vendredi 26 août, de 9h à 12h, la ville de Cassis propose aux enfants de **5 à 12 ans**, en partenariat avec l'OMS de Carnoux et les communes de Carnoux et Roquefort-la-Bédoule, une foule d'activités sportives, de l'athlétisme à la voile en passant par le tennis, l'équitation, le futsal.

- **Des stages multisports tous les après midi** (stage d'une durée d'une semaine sur 4 jours) pour les **7/10 ans** et les **11/13 ans**.
- **Des stages « Sports vacances », tous les matins** (stage d'une durée d'une semaine) pour les **5/16 ans**.

- **L'école de voile** : tous les jours du 4 juillet au 2 septembre (à partir de 7 ans).
· Infos au 04 42 01 16 65.

Nouveauté : Les activités pour les ados et les adultes

- **Le réveil musculaire**, du lundi au vendredi de 8h à 8h45, plages du grand large et du Bestouan. Infos au 04 42 01 87 60.
- **Les animations sur la plage**, tous les jours en juillet et août de 9h30 à 11h et de 18h à 19h. Infos au 04 42 01 87 60.

Et aussi !

Le Parc Aventures

Dernière activité née dans le parc Régis Vidal, le Parc Aventures plus communément appelé « Accrobranches » ouvrira ses portes en juillet prochain. Au programme, des activités et des balades acrobatiques dans les branches (à partir de 2 ans).

Contact : Cassis Forest au 06 34 37 18 92.

Le stade nautique communautaire Cap Provence

Niché en pleine pinède, à flanc de colline, il vous permettra de combiner activités physiques et moment de détente. Cap Provence dispose d'un bassin sportif sur 8 couloirs et d'un bassin ludique avec rivière et cascade artificielle.

Vous pourrez profiter pleinement des nombreuses activités : aquagym, apprentissage de la natation pour tous, mais également en exclusivité l'aquabiking : le vélo dans l'eau.

Horaires d'ouverture, tarifs et infos au 04 42 71 64 43 ou sur www.carilis.fr

L'espace Jeunes pour les ados (12/17 ans)

Il est ouvert tous les jours de l'été (hors week end) de 15h à 19h et propose des activités sportives aux jeunes de 19h à 21h au gymnase et au stade du Pignier. Infos au 04 42 01 87 60 ou 06 82 65 54 77.

Le Centre aéré

Il ouvre ses portes pour les tout petits (à partir de 3 ans scolarisés) tous les jours de la semaine du 4 juillet au 25 août. Infos au 04 42 01 31 33.

Le sentier sous-marin se pérennise

Pendant l'été 2010, plus de 200 personnes ont découvert la richesse de nos fonds marins grâce au sentier sous-marin. Situé sous la promenade des Lombards, il permet par ses deux versions (encadrée ou autonome) de s'adapter au niveau et aux attentes de chacun, jeunes et moins jeunes, débutants ou initiés.

Le sentier sous-marin portera désormais le nom de « sentier sous-marin Olivier Guys » en hommage à ce plongeur cassidain disparu trop tôt, qui contribua à la réussite de cette activité. L'inauguration se fera à l'occasion des Fêtes de la mer, le vendredi 24 juin à 11h, plage de la Grande Mer. Infos au 04 42 01 89 16.

Tennis, randonnées, aviron, kayak, plongée, pédalo, padel, planche à voile, etc. Les nombreuses associations cassidaines proposent des stages ou des cours pendant tout l'été pour toujours plus de sports et de loisirs à Cassis.

Renseignements :

Office de Tourisme au 0892 259 892 ou Centre culturel au 04 42 01 77 73.



L'ECHO DES ASSO

Le Défi de Calendal



Dimanche 5 juin à 9 heures, le départ est donné pour la course pédestre du Défi de Calendal. Plus de 300 coureurs sont

attendus pour cette 11^{ème} édition. Organisé par l'ACF (Association des Coureurs de Fond), cette année encore, la Ligue contre le cancer s'associe à la course. Le retrait des dossards se fait sur la Promenade Aristide Briand de 7h à 8h45. Attention aucun dossard ne sera remis sans certificat médical ou présentation de licence. N'oubliez pas vos épingles !

Renseignements au 06 03 06 19 76 ou www.courirefrance.com

L'association Les Pichounets

L'association Les Pichounets, que nous aidons comme toutes les associations de Cassis en lui fournissant tous les matériaux demandés pour les ateliers créatifs du Marché de Noël, organise son concert annuel le 17 juin au Mas de Fontblanche. Là encore, la mairie de Cassis est aux côtés de cette association qui oeuvre pour les enfants malades, en mettant à sa demande, à sa disposition, le matériel pour accueillir musiciens et spectateurs avec l'aide des employés municipaux. C'est le choix de la Présidente qui décline depuis 3 ans la possibilité d'une subvention municipale. Réservation auprès d' Annie Rocca, 34 avenue des Calanques.

Maryse pour la vie !

Comme chaque année, le football s'engage aux côtés de l'association pour le don d'organes « Maryse ! pour la vie » et propose un tournoi **Samedi 18 juin** au stade du Pignier. Ce tournoi opposera une dizaine d'équipes seniors, licenciés pour la plupart dans les clubs de la région, originaires de Cassis ou des communes voisines. L'après-midi sera clôturé par la remise des trophées par Madame le Maire. **Renseignements** au 04 42 01 74 89 ou 06 27 40 36 94 ou www.maryse-pourlavie.com

CONCOURS MAISONS FLEURIS

Avec les beaux jours, la ville lance comme chaque année le concours des Maisons et Balcons Fleuris.

Ouvert à tous les Cassidens, ce concours permet d'encourager et de récompenser les efforts d'embellissement floral qui contribuent à valoriser l'image de la ville et de notre patrimoine.

Nous vous rappelons que le fleurissement doit obligatoirement être visible de la rue, quelle que soit la catégorie dans laquelle vous concourez : jardins, immeuble, balcons, façades, écoles...

Pour participer, il vous suffit de retirer, compléter et déposer votre bulletin de participation **au plus tard le 15 juin** en mairie ou à l'Office de Tourisme.

Le bulletin est également téléchargeable sur le site de la ville www.cassis.fr

PÊLE MÊLE !

Les 6èmes entretiens de la petite enfance

Les 4 et 5 mai dernier, la ville de Cassis a eu la grande satisfaction de recevoir à nouveau « Les entretiens de la petite enfance » organisés par l'Observatoire National de l'Enfance, qui ainsi poursuit son travail de réflexion et de vulgarisation du travail des chercheurs.

A l'occasion de ces deux journées de conférences ont été abordés des thèmes comme la psychologie de l'enfant, les compétences des enfants, la place de l'art, les gestes professionnels et le point de vue de la justice. Un événement qui a réuni près de 400 professionnels de la petite enfance : enseignants, éducateurs, Atsem, puéricultrices, assistantes maternelles, professionnels de santé...

Tous ravis par la beauté naturelle de Cassis et l'accueil cassidain, ils nous ont promis de revenir l'an prochain !



L'Apnée Show

L'Apnée Show, c'est le tout premier festival français de l'apnée, de la pêche sous-marine et des sports subaquatiques. Il s'est tenu à Cassis les 14 et 15 mai dernier.



Pour saluer l'événement de nombreuses têtes d'affiches du monde sous-marin ont fait le déplacement pour le plus grand plaisir des 5000 visiteurs qui sont venus samedi 14 découvrir les animations et participer aux ateliers proposés.

Chacun a pu repartir avec quelques recommandations, conseils et bons « trucs » pour plonger dans la grande bleue !

Le dimanche 15 mai, le mistral s'est invité à la fête. Menaçant les installations, cette deuxième journée de la 1^{ère} édition de l'Apnée Show a du être annulée bien à regret.

Plan canicule 2011

Comme chaque année, le CCAS et la Ville de Cassis mettent en place le dispositif canicule. Celui-ci s'adresse aux personnes de plus de 65 ans (ou 60 ans si elles sont reconnues inaptes au travail) et aux personnes adultes handicapées, résidant à leur domicile. Cette mesure permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux dans le cadre du plan d'alerte d'urgence.

Si vous souhaitez bénéficier du dispositif, il vous suffit de contacter le Centre Communal d'Action Sociale.

CCAS, 10 rue Adolphe Thiers ou 04 42 98 81 40.

« Divino »

Divino, c'est une nouvelle cave et un bar à vins. Spécialiste des vins de Cassis, Monsieur Bellec, son propriétaire sommelier, vous propose plus de 150 références à venir déguster tous les jours à partir de 11h (vins de Cassis, jeunes vigneron, vins millésimés, nouvelles appellations...).

Il est aussi spécialisé dans l'épicerie fine et dès la rentrée de septembre, il proposera des cours d'initiation à l'œnologie.

Contact : Divino, 3 rue Rossat - Cassis www.divino-cassis.com ou 04 42 98 83 68.

AGENDA

EXPOSITION «LES NUS : VISIONS PLURIELLES DE LA FEMME»

Oeuvres de C. Vivanti et B. Jauffret
Jusqu'au 30 juin, Musée municipal
Fermeture exceptionnelle du musée du 2 au 4 juin

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

«LES ÉCOLES DU CASSIS D'ANTAN»
par Les Drailles de la Mémoire
Jusqu'au 13 juin, Salles voûtées

MERCREDI 1^{ER} JUIN



EXPOSITION «LA CHANSON FRANÇAISE»

Réalisée par Bodoni.
Rens. 04 42 01 19 47
Jusqu'au 30 juin,
bibliothèque
Ariane

VENDREDI 3 JUIN

SPECTACLE «CANTANORIA»

Chants franco-espagnol de La Noria
21h, Centre culturel 04 42 01 77 73

SAMEDI 4 JUIN

PLACE AUX PEINTRES

Par l'association l'Art et la Manière
de 9h à 19h, place Baragnon 04 42 01 80 04

BAL TANGO MILONGO

Place du Centre culturel 04 42 01 77 73

DIMANCHE 5 JUIN

LE DEFILÉ CALENDAL

11^{ème} course organisée par l'ACF
9h, esplanade C. de Gaulle Info en page 3

TOURNOI D'ÉCHECS

Tout public
Récompenses et goûter pour les enfants.
13h30, Centre culturel Rens. 04 42 01 89 71

LUNDI 6 JUIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CENTRE CULTUREL

18h30, Centre culturel

DU 6 AU 10 JUIN

LES JOURNÉES DU CENTRE CULTUREL

L'ALSACE LORRAINE Rens. 04 42 01 77 73

MARDI 7 ET MERCREDI 8 JUIN

COLLOQUE DES EAUX DE BAIGNADE

Ouvert au grand public le 7 juin à 18h
Oustau Calendal Info en page 2

MERCREDI 8 JUIN

JOURNÉE NATIONALE «HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE»

11h, stèle du jardin public

JEUDI 9 JUIN

SORTIE À PORQUEROLLES

avec Cassis accueil. Rens. 04 42 01 87 49
8h, départ de la gendarmerie

LIVRE ENTRE PARENTHÈSE DÉBAT AUTOUR

DE «BARRAGE CONTRE LE PACIFIQUE»
de Marguerite Duras avec
Danielle Jeanjean
19h30, Centre culturel
Rens. 04 42 01 01 36



VENDREDI 10 JUIN



EXPOSITION «LA GROTTTE COSQUER : ITINÉRAIRE D'UNE DÉCOUVERTE»

Vernissage à 18h.

Info en page 2

Tarifs: 2 €, 1€ pour les
-16ans. Billetterie à

l' Office de Tourisme au 0892 259 892

Jusqu'au 30 septembre, MEVA

SAMEDI 11 JUIN

THÉÂTRE « APRÈS LA PLUIE »

De S. Belbel par la Cie du Chaperon rouge

Tarifs : adhérent = 8 €, N/adhérent = 10 €

20h30, Centre culturel 04 42 01 77 73

MARDI 14 JUIN

SPECTACLE « LA CHANSON FRANÇAISE »

par l'association A Petits Sons.

Renseignements à la bibliothèque au 04 42 01 19 47

15h, Maison de retraite

LIVRES ÉCHANGES DÉBAT AUTOUR DE

«L'ÉQUATION DE KOLMOGOROFF»

de M. Petit. Proposé par H. Vérine. Entrée libre.

18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 82 01

MERCREDI 15 JUIN

Danielle MILON, Maire de Cassis reçoit ses administrés

sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.

De 10h à 12h, Hôtel de Ville

HEURE DU CONTE CONTES DE LA MÉMÉ

de K. Polles. A partir de 3 ans. Sur inscription.

15h30, bibliothèque Ariane 04 42 01 19 47

VENDREDI 17 JUIN

FÊTE DE FIN D'ANNÉE «CAP CANAILLE»

Spectacle des enfants de l'école

15h, gymnase de la Viguerie

Kermesse avec la participation des parents

17h, école maternelle

EXPOSITION DE PEINTURE «JEAN PASTORE»

Vernissage à 18h

Jusqu'au 26 juin, Salles voûtées

CINÉ PASSION «DÉMINEURS»

Réalisé par Kathryn Bigelow. Tarif = 5 €.

19h30, Centre culturel 04 42 01 77 73

CONCERT «MUSIQUES DU MONDE»

Organisé par Les Pichounets, le Rotary Club et Inner Wheel Bandol. Tarif = 35 €.

20h, Château de Fontblanche Info en page 3

SAMEDI 18 JUIN

71^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN

11h, stèle du jardin public

CONFÉRENCE «DE MARSEILLE À STOCKHOLM»

Par E. Richard, professeur d'histoire. Entrée libre.

15h30, Centre culturel Rens. 04 42 01 88 66

BUFFET CAMPAGNARD

avec Cassis accueil Rens. 04 42 01 87 49

DIMANCHE 19 JUIN

EXPOSITION DE PEINTURES

par la Société des Peintres Cassidains

de 9h à 19h, place Baragnon 04 42 01 87 49

GALA DE L'ÉCOLE DE DANSE

par T. Monzo

19h15, esplanade Aristide Briand

LUNDI 20 JUIN

LES SORTIES DU CENTRE CULTUREL «LE OD»

20h, Opéra de Marseille Rens. 04 42 01 77 73

MARDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Info en page 2

de 17h à minuit, village

MERCREDI 22 JUIN

EXPOSITION «SOUS LES PAS»

dans le cadre de Wall For. Info en page 2

jusqu'au 4 juillet, quai Calendal

JEUDI 23 JUIN

CONFÉRENCE «COSQUER»

par Henri Cosquer

18h, MEVA 04 42 01 20 64

DÎNER AU BORD DE L'EAU

Pour les + 65 ans. Organisé par le CCAS

20h, Yacht Club Rens. 04 42 98 81 47

VENDREDI 24 JUIN

INAUGURATION

DU SENTIER SOUS-MARIN «OLIVIER GUYS»

11h, plage de la Grande mer

FÊTE DE FIN D'ANNÉE «SAINTE CLAIRE»

17h30, gymnase de la Viguerie

SAMEDI 25 JUIN

Réunion de quartier «Gare, plan d'Olive et Perthus»

10h30, RDV devant la gare

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DU TRAC

Tarifs : adhérent = 8 €, N/adhérent = 10 €.

20h30, Centre culturel 04 42 01 77 73



Organisées par Cassis animation
et le concours de la Ville de Cassis



SAMEDI 25 JUIN Saint Jean

COMMÉMORATION À LA MÉMOIRE DES MARINS DISPARUS À BORD DU PROTÉE

17h, esplanade A. Briand

DÉMONSTRATION DE JOUTES

par la Section joutes du Cercle Nautique

18h, port de Cassis

APÉRITIF DES PRUD'HOMMES

19h, Prud'Homie de pêche

DÉFILÉ DES GROUPES FOLKLORIQUES

19h30, dans les rues de Cassis

PIQUE NIQUE « LA SOUPE AU PISTOU »

Inscription au 06 85 25 04 37 ou sur le marché. 8€

20h, place Baragnon

FEU DE LA SAINT-JEAN

avec la Pastorale

Maurel, le groupe Calendal, les danseurs

du Garlaban, les Grands Cabotins

21h30, place Baragnon

DIMANCHE 26 JUIN Saint Pierre

PROCESSION

10h, avec la Ribambello de San Ro le

Groupe Calendal et Santa Maria

MESSE

10h20, église Saint-Michel

BÉNÉDICTION ET HOMMAGE

AUX DISPARUS EN MER

12h, baie de Cassis

SARDINADE Tarif 5€. Rens. 06 85 25 04 37

13h, esplanade Aristide Briand

RÉGATE DE BARQUES

par l'ACBT

16h30, port de Cassis

MERCREDI 29 JUIN

LE 13 À LA VOILE

Organisé par le YCCC

Calanque de Port-Miou

Vos élus vous reçoivent

Madame le Maire, Danielle MILON

vous reçoit sur rendez-vous, et sans

rendez-vous un mercredi par mois

de 10h à 12h, mercredi 15 juin

Hôtel de ville – 1^{er} étage

Bernard GIRAUD

Conseiller délégué à la vie et animation

maritime et à l'aménagement et

développement durable

de 10h à 12h, les lundis

Hôtel de ville – 1^{er} étage

Martine MAZEROLLE

Adjointe aux affaires sociales, CCAS,

3^{ème} âge, personnes handicapées,

logement social, emploi et insertion

de 9h30 à 12h,

les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois

CCAS – 10 rue Adolphe Thiers

Pascal CHAIX

Adjoint à la vie économique, commerce,

artisanat

de 18h à 19h,

les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois

Annexe salles voûtées,

Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Dominique MATEO

Adjointe à la petite enfance – enfance

de 16h30 à 18h30 sur rendez-vous,

les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois

Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Michel MORTELETTE

Adjoint à la jeunesse et au sport

de 17h30 à 19h sur rendez-vous,

les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois

Annexe salles voûtées,

Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Frédéric SOULAYROL

Adjoint à la culture et aux équipements

culturels

Sur rendez-vous, le matin

Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Marc de CANEVA

Conseiller délégué à l'environnement

de 17h30 à 19h30,

les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois

Annexe salles voûtées,

Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Pour toute demande de RDV avec un élu,

veuillez vous adresser au :

Bureau des élus

Soit par téléphone : 04 42 01 66 58

Soit par courriel : elus@cassis.fr

Permanence en mairie

des élus de la circonscription

Permanence en mairie

des élus de la circonscription

Bernard DEFLESSELLES

Député des Bouches-du-Rhône,

Conseiller régional

de 9h30 à 12h,

le 2^{ème} jeudi du mois

Roland GIBERTI

Conseiller général du Canton

de 9h30 à 12h,

le 2^{ème} jeudi du mois

Pour recevoir Le Cassiden en ligne,

contactez le service communication

par mail : mairie@cassis.fr

www.cassis.fr

ville de CASSIS

Directeur de la publication : Danielle Milon - Crédit photos : Robert Caddeo, Service Communication - Mairie de Cassis.

Imprimerie Print Concept 04 91 19 12 10 - Imprimé en Provence sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique.